

PRESTATIONS TRAVAUX FONCIERS SECO SURVEY

DESCRIPTION GENERALE DES PRESTATIONS

- Dossier cadastral :
 - Demande de la documentation existante à l'AGDP
 - Analyse des documents et préparation du travail proprement dit

- Bornage et mensuration :
 - **Délimitation du périmètre de(des) parcelle(s)**
 - ✓ Convocation ou information des propriétaires de la ou des parcelle(s) concernée(s) par le mesurage et des parcelles voisines.
 - ✓ Recherche des points caractéristiques des mesurages antérieurs.
 - **Bornage**

Bornage contradictoire des limites concernées par le mesurage avec, si nécessaire, confection d'un procès-verbal d'abornement à signer par les propriétaires concernés et matérialisation des points-limites.

Excepté pour une éventuelle nouvelle emprise en 1 seul lot, aucun partage de la (des) parcelle(s) concernée(s) n'est pris en compte.
 - **Division**

Partage de la (des) parcelle(s) concernée(s) en XX lots (sauf emprise éventuelle) selon votre demande. Un plan provisoire vous sera transmis pour approbation avant d'établir le plan de division définitif. Chaque plan provisoire supplémentaire fera objet d'un supplément de prix. Les nouvelles limites seront matérialisées sur site selon l'offre.
 - **Réunion**

Regroupement des X parcelles concernées. Condition : les parcelles qui seront réunies devront appartenir au même propriétaire et être exemptes d'hypothèque.

Un accord écrit du propriétaire est nécessaire.
 - **Emprise ou contre-emprise (cession au Domaine Public ou excédent de voirie) :**

Emprise(s) positive(s) ou négative(s) suivant le(s) plan(s) existant(s) et suivant la situation sur site : création de xx lot(s) d'emprise.
 - **Rétablissement de limites**

La(s) parcelle(s) doit(vent) avoir fait l'objet d'un plan récent et les archives cadastrales devront être complètes.

PRESTATIONS TRAVAUX FONCIERS SECO SURVEY**FOURNITURES**

- Le plan définitif vous sera transmis avec la facture en format papier ainsi qu'en format pdf.
- PVB éventuel en 1 exemplaire. Une copie est transmise aux différents signataires.

DELAIS APPROXIMATIFS

- A) Intervention sur terrain : 2 à 3 semaines (N'hésitez pas à nous contacter en cas d'urgence).
- B) Plan provisoire : 2 à 4 semaines après l'intervention suivant la réception des archives cadastrales, qui dépend des délais à l'AGDP.
- C) Plan définitif : 2 à 3 semaines après votre approbation du plan provisoire.

HONORAIRES

Les factures qui proviennent de l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale ne sont pas comprises dans ces prix. Elles seront préalablement payées par SECO Survey et vous seront refacturées par la suite.

PRESTATIONS A CHARGE DU MAITRE DE L'OUVRAGE

Le maître de l'ouvrage assistera SECO Survey pour le recensement des informations concernant les données des propriétaires des parcelles concernées par le mesurage. Il facilitera l'accès aux propriétés touchées par la mission. Il fournira une copie des documents officiels (Actes de mutation,...) et des autorisations concernant les terrains concernés. SECO Survey ne pourra être tenu pour responsable d'un changement de propriétaire non repris dans la documentation cadastrale.

Remarques

Les travaux cadastraux seront réalisés suivant les directives de l'AGPD en vigueur et ils seront soumis au contrôle de celle-ci.

Le présent document reprend le détail de l'ensemble des prestations qui peuvent vous être proposées pour ce type de travail. Toutes les prestations décrites dans le présent document ne sont donc pas systématiquement effectuées. La partie de celles-ci qui sera réellement réalisée dans le cadre de votre projet est définie dans l'offre de prix.